

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. BROME-MISSISQUOI
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ARMAND

22 décembre 2009 Procès-verbal de la séance extraordinaire des membres du conseil de la Municipalité de Saint-Armand, tenue à la salle du Conseil de Saint-Armand, mardi le 22 décembre 2009 à 19h30, au lieu ordinaire des séances, sous la présidence de Monsieur Réal Pelletier, maire.

Présences Sont aussi présents, les conseillers suivants : Daniel Boucher, Serge Courchesne, Marielle Cartier, Richard Désourdy, Ginette Lamoureux Messier et Clément Galipeau.

Autres présences La directrice générale, Jacqueline Chisholm est présente.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire, Réal Pelletier ouvre la séance et les sujets à discuter sont les suivants :

1. Adoption des prévisions budgétaires 2010

09-12-257 1. **ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2010**

Il est proposé par Serge Courchesne
appuyé par Marielle Cartier
et résolu

QUE : le budget pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2010, soit adopté tel que déposé à la présente séance soit :

RECETTES :

Taxes :	1 196 427
Tenant lieu de taxes :	36 900
Autres recettes locales :	302 827
Transferts :	491 885
Surplus accumulé :	381 547
TOTAL :	2 409 586

DÉPENSES :

Administration générale :	233 993
Sécurité publique :	361 978
Transport :	388 508
Hygiène du milieu :	219 772
Urbanisme & mise en valeur :	43 448
Loisirs et culture :	102 815
Frais de financement :	59 343
Remboursement en capital :	287 900
Activités d'investissement :	711 829

TOTAL : 2 409 586

ADOPTÉ

09-12-258 2. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Serge Courchesne
et unanimement résolu

QUE : la séance soit levée à 19h55.

ADOPTÉ

DIRECTRICE GÉNÉRALE
Jacqueline C. Chisholm

MAIRE
Réal Pelletier